

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 12 juin 2017 à 18h30.

Sont présents:

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente
Maryse Boisvert, enseignante
Julie Bellefroid, parent
Sylvie Pelletier, enseignante
Christopher Carrie, parent
Jessica Roy, parent
Sylvie Valiquette, enseignante
Mélicca Rudd, parent
Evelyne Barriault, École-o-village

Participe également:

Rachel Savoie , directrice de l'école par intérim

Sont absents :

Valérie Snyder, personnel de soutien
Marie-France Moquin, représentante de la municipalité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

18h38, nous avons quorum, réunion présidée par Christopher Carrie.

18CÉ1617-055

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Ajout au varia :

1. Code vestimentaire.
2. Pièce de rangement dans la cafétéria.
3. Méchoui/Date.

En l'absence de Valérie Snyder, il est proposé par Monsieur Christopher Carrie et secondé par Madame Mélicca Rudd, que Jessica Roy soit nommée au titre de secrétaire pour cette réunion.

Il est également proposé par Madame Maryse Boisvert, appuyé par Madame Sylvie Valiquette, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adoptée avec les ajouts au varia.

18CÉ1617-056

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI ET SUIVIS

Au point 4 : corriger le mot fais par fait.

Au point 5 : ajouter le mot comité devant politique familiale et c'est une vérification que le comité souhaite faire avec la commission scolaire.

Au point 11 : ajouter que les membres du CE demandent une parution dans le messenger pour la demande de surveillant-midi.

Suivi du procès-verbal :

-Bibliothèque : toujours aucun retour d'appel de la commission scolaire pour vérifier les procédures possibles pour donner l'accès aux citoyens et vérifier les procédures de déneigement pour les escaliers extérieurs.

-Brundtland : l'école n'est pas inscrite, le coût est d'environ 100 \$, vérification à faire avec l'équipe école.

-Cube énergie : après vérification avec Frédéric, celui-ci a confirmé qu'il compilait tous les carnets pour les comptabiliser avec l'aide des élèves de la 6^e année. Une proposition a été faite pour inclure toute l'école l'année prochaine.

-Organisation scolaire : C'est un travail d'équipe entre les professeurs concernés pour la formation des groupes jumelés.

18CÉ1516-057

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 15 mai 2017 soit adopté avec les modifications énoncées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC :

Parents présents : Madame Sandrine Chabert et Monsieur Jérôme Bossu.

-Les deux parents nomment qu'il est rare, à l'école, que les bons coups des élèves soient soulignés. Ils mentionnent l'importance de l'estime de soi pour un enfant. Ils apportent l'idée d'un billet rose ou autre moyen pour que l'enfant ait une preuve de sa bonne journée. Ils remettent en question le système des billets jaunes. Ils questionnent s'il est pertinent dans certaines situations de remettre un billet quand, pour quelques enfants, les conséquences seront grandes à la maison. Selon eux le système est à revoir pour trouver un équilibre. Ils mentionnent que les enfants n'ont aucune pause durant l'école. Ils doivent en tout temps respecter des règlements et ils ne peuvent pas un seul moment lâcher leur fou. Ils soulignent le manque de formation, au service de garde, pour réussir à gérer les conflits. Ils précisent qu'ils ne souhaitent pas qu'une nouvelle tâche soit ajoutée au professeur, mais plutôt un système simple et efficace.

-La directrice revient sur le projet bienveillance établie au courant de l'année. Bientôt des certificats seront remis aux enfants qui ont fait des changements positifs. Elle est d'accord qu'il n'est pas bon de souligner que le négatif. À la rencontre de fin d'année avec l'équipe-école, elle va demander le projet pour l'année prochaine et l'école pourrait miser sur le positif.

5. PAROLE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Marie-Andrée Yelle informe que les classes de 4^e et 5^e ont eu une très belle journée au zoo. Il n'y avait aucune autre école présente sur le site.

Elle souligne le bon travail effectué durant l'année scolaire et remercie tout le personnel et Rachel pour avoir accepté le poste de direction en intérim.

6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

La directrice mentionne qu'il s'agit seulement de prévisions budgétaires. Le budget réel sera déposé en novembre. Un des changements à noter est le contrat de gazon qui est désormais géré par la commission scolaire. Donc, ces dépenses ne se retrouvent plus au budget de l'école. L'école reçoit un montant important provenant d'un budget "petite école". Environ 16 000 \$. Madame Jessica Roy demande un suivi plus détaillé pour la répartition de cette somme.

Monsieur Christopher Carrie demande si les 22 nouvelles mesures budgétaires mentionnées par le ministre se retrouvent dans le budget. La réponse est non pour le moment.

18CÉ1617-058

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE le budget prévisionnel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. NORMES ET MODALITÉS

Monsieur Christopher Carrie demande qu'à l'avenir, les documents soient remis d'avance. Il est mal d'approuver un tel document avec un délai si court de consultation.

Madame Jessica Roy souligne que le document a été révisé en avril 2017 et il est signé par Nancy Duranleau actuellement absente. Elle demande que ce détail soit modifié.

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, mentionne que ce sont les professeurs les plus compétents pour élaborer les normes et modalités et elle ne comprend pas la pertinence de l'approbation du CÉ sur ces documents.

18CÉ1617-059

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Maryse Boisvert, et résolu :

QUE les normes et modalités soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CHANGEMENT SERVICE DE GARDE, HORAIRE SECRÉTARIAT ET PROFESSIONNELS.

L'année prochaine, le poste d'éducateur de service de garde est aboli. Un poste de technicien en service de garde sera de nouveau en vigueur. Pour le moment, personne n'a manifesté de l'intérêt pour le poste. La commission scolaire se charge de trouver quelqu'un.

Le poste de la secrétaire revient à 28 h/semaine. L'horaire sera 5 jours de 8 h 20 à 11 h 30 et de 12 h 45 à 15 h 10. Pour l'été, le secrétariat sera fermé le vendredi et sera fermé à partir du 14 juillet jusqu'au 11 août.

En psychoéducation, le poste sera repris par Madame Andrée Fortin, la psychologue sera Madame Patricia Avery et l'orthophoniste sera Madame Shelly Whitford.

9. SORTIE AUTOMNE 2017

Sutton randonnée : sortie pour la 4^e-5^e-6^e année et peut-être la 3^e année. La facture d'autobus sera payable à 50 % par le Mont Sutton et l'école devra payer l'autre partie, à valider.

18CÉ1617-060

Il est proposé par Madame Mélissa Rudd, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE les sorties au Mont Sutton soient acceptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18CÉ1617-061

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE les activités se trouvant dans un rayon de 1 km de l'école soient permises en marchant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. CONCERT DE MUSIQUE

Le concert aura lieu le mardi 20 juin à 13 h. Une invitation sera transmise aux parents.

11. BILAN FDS

Il est demandé de modifier la note autobus Morisset studios pour autobus Cache-à-l'eau et de modifier la date du bilan. Une fois les modifications apportées il est demandé de le transmettre de nouveau par courriel aux membres du CÉ.

12. DÉTERMINATION DES MEMBRES DU CE

Les deux parents en élection sont Mélissa Rudd et Jessica Roy. Les deux manifestent leur intérêt pour un nouveau mandat.

13. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

-L'AGA aura lieu le 21 septembre 2017. Telle que les années antérieures, la rencontre des parents aura lieu avant l'AGA. Une vérification est à faire avec la directrice pour la possibilité de faire garder les enfants durant l'AGA. Le conseil souhaite que les enfants soient présents.

Demande à la direction pour parler de la conférence par les enseignantes Danielle Gnocchini et Maryse Boisvert durant l'AGA.

18CÉ1617-062

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE l'assemblée générale des parents ait lieu le 21 septembre 2017 à 19h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS

- Présence au colloque national, le thème était : projet éducatif au cœur de la communauté
- Des changements de loi sont à prévoir. Chaque école devra obligatoirement avoir un projet éducatif.
- 2018-2019, le projet éducatif de l'école devra être présenté au CÉ et approuvé
- le nouveau ministre souhaite donner plus de pouvoir aux écoles, dont plus de pouvoir sur le budget aux membres du CÉ.
- Les membres du CÉ remercient Monsieur Christopher Carrie pour son implication au comité de parents.

15. MOT DES ENSEIGNANTS

- Une belle sortie au Zoo pour la maternelle.
- Les élèves de 2^e année a tenu son salon du livre
- Les élèves de 5^e et 6^e années ont gagné le prix héros du projet liberté d'expression d'Amnistie internationale. Un montant de 200 \$ leur a été remis. Les élèves décideront quoi faire avec cet argent. Madame Julie Bellefroid mentionne qu'il serait important de partager un si beau projet dans les médias.

16. MOT ÉCOLE-O-VILLAGE

- Cette semaine et la semaine prochaine, des fleurs pollinisatrices seront plantées avec les élèves pour le projet Flore-O-Village.
- L'activité de jardin en parascolaire a eu beaucoup de succès.
- Un message a été transmis dans le Messenger pour inviter la communauté à venir entretenir les jardins avec les enfants.
- Le 11 juin a eu lieu la campagne de financement en collaboration avec les jardins de la Grelinette. 45 personnes se sont présentées et un montant de 1 000 \$ a été amassé.

17. MOT DE LA DIRECTION

-Le vendredi 9 juin dernier ont eu lieu les olympiades à l'école. Ce fut une très belle activité.

-Il est confirmé que Madame Nancy Duranleau ne revient pas avant le 30 juin. Date limite de l'intérim de Rachel Savoie.

18. VARIA

-Code vestimentaire : remise en question du code vestimentaire pour les périodes plus chaudes. Après discussion il est décidé de transmettre une lettre de sensibilisation aux parents.

-Pièce de rangement de la cuisine : Cette pièce est très désordonnée. Elle n'est pas sécuritaire d'autant plus qu'elle ne peut pas se barrer. Il est demandé de revoir l'organisation de ce local afin qu'il soit efficace et sécuritaire.

-Méchoui/Date : Il est décidé de faire le méchoui le 18 novembre 2017. Étant une journée pédagogique, le vendredi servira à la préparation.

18CÉ1617-063

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'activité de financement du Méchoui ait lieu le 18 novembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18CÉ1617-064

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Maryse Boisvert, secondé par Madame Sylvie Pelletier et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Direction